



Résultats et commentaires sur l'étude de caractérisation des demandes des parties-prenantes dans l'environnement d'un site industriel à risques technologiques

Septembre 2006

SYNTHESE FOS-SUR-MER

I. Le contexte	2
a) Description des sites industriels	2
1. Liste descriptive des sites industriels et risques industriels autour de la commune...	2
2. Historiques des accidents	3
3. Les procédures actuelles de concertation des entreprises	4
b) La commune face aux risques	4
1. Présentation générale de Fos-sur-Mer	4
2. Une configuration politique particulière	5
3. Les procédures actuelles de concertation sur les risques industriels.....	5
II. Synthèse chiffrée	6
III. Description du panel	19
a) Mode de sélection	19
b) Caractéristiques des personnes rencontrées	19
c) Déroulement de l'entretien	20
IV. Synthèse des résultats	21
a) L'interlocuteur	21
b) Perception du risque en général	22
c) Connaissance personnelle des risques technologiques	24
d) Sentiment par rapport à l'information sur la sécurité industrielle	26
e) Demandes par rapport à la concertation et à l'information	28

I. Le contexte


a) Description des sites industriels

1. Liste descriptive des sites industriels et risques industriels autour de la commune¹

Depuis les années 1960, la zone industrielle de Fos est dédiée aux activités sidérurgiques (Sollac et Ascométal), au raffinage et au stockage de pétrole (Esso, Dépôts Pétroliers de Fos), à la chimie (Lyondell, Société du Polyéthylène de Fos...), la construction offshore (Eiffel), la fabrication de ciment et de granulats (Lafarge). Nous avons dressé une liste des sites industriels de la région de Fos-sur-Mer, ainsi que de leurs activités et produits concernés, les risques que ces derniers peuvent engendrer avec les scénarii extrêmes d'accidents possibles.

	Entreprise	Activité	Localisation	Produits	Scénario
	SOGIF AIR LIQUIDE	Gaz industriels	Fos-sur-Mer	Oxygène liquide, hydrogène	Feu de cuvette de rétention
	ARKEMA et THERMPHOS	Chimie	Fos-sur-Mer	Chlore, soude, hydrogène, dérivés phosphorés, phosphore, chlorure de vinyle, éthylène dichloroéthane	Rupture d'un réservoir de chlore entraînant une importante fuite toxique. Feu de phosphore.
	DEULEP	Dépôt d'alcools	Port-St-Louis-du-Rhône	Alcool éthylique	Feu de cuvette de rétention
	DEPOTS PETROLIERS DE FOS	Dépôt pétrolier	Port-St-Louis-du-Rhône	Hydrocarbures liquides raffinés, MTBE, méthanol	Boil over: phénomène de boule de feu sur des hydrocarbures liquides.
	ESSO SAF	Raffinage - Dépôt pétrolier	Fos-sur-Mer	Pétrole brut, gaz de pétrole liquéfiés (propane, butane), essences, kérosène	Blève: explosion d'un réservoir de gaz de pétrole liquéfié. Boil over
	Gaz de France	Gaz industriels	Fos-sur-Mer	Gaz naturel liquéfié	Feu de cuvette de rétention

¹ Source : Cyprès, *Information sur le risque industriel*, plaquette 2006

	LBC MARSEILLE FOS 1 et 2	Stockage de produits chimiques et pétrochimiques liquides	Port-St-Louis-du-Rhône	Solvants	Rupture d'un réservoir de liquide inflammable entraînant un feu de cuvette - Fuite toxique.
	LYONDELL	Pétrochimie	Fos-sur-Mer	Butane, propylène, acrylonitrile, oxyde d'éthylène, styrène, oxyde de propylène, MTBE	Rupture brutale d'un réacteur d'oxydation entraînant une explosion.
	RHONE GAZ	Gaz de pétrole liquéfiés	Fos-sur-Mer	Butane, propane	Blève Boil over
	SOCIETE DU PIPELINE SUD-EUROPEEN	Transports par pipeline	Fos-sur-Mer	Hydrocarbures liquides, pétrole brut	Boil over
	SOLLAC MEDITERRANEE	Sidérurgie	Fos-sur-Mer	Gaz de cokerie, de haut-fourneaux, d'aciérie	Rupture brutale d'un gazomètre entraînant une importante fuite toxique
	GIE TERMINAL DE CRAU	Dépôt pétrolier	Lavéra	Pétrole brut	Boil over
	PORT AUTONOME DE MARSEILLE	Mise à disposition d'équipements de manutention	Fos-sur-Mer	Pétrole, produits chimiques, gaz de pétrole liquéfiés	Le PAM exploite des installations non soumises à la réglementation SEVESO. Il fournit des équipements, des terrains, des utilités et des services.

2. Historiques des accidents²

Les entretiens ont été réalisés en mai/juin 2005, plusieurs accidents ou incidents se sont produits au cours de l'année 2004, en voici, pour information, une liste non exhaustive :

- **DPF** (11 mars 2004) : fuite MTBE aux dépôts pétroliers de Fos. Sur le port autonome, une fuite sur une ligne aérienne calorifugée sur l'unité lignes de MTBE, au niveau d'une lyre de dilatation au droit du poste 0 a été détectée.

² Source : *Risq'Info Cyprès*, septembre 2005, n°6

- **Lyondell** (25 mai 2004) : Fuite d'acrylonitrile au cours d'un déchargement de camion citerne. 7 personnes potentiellement exposées sont envoyées en observation.
- **Atofina** (28 mai 2004) : Fuite de Chlore gazeux sur un filtre du circuit dans la salle d'électrolyse. La fuite a duré environ 5 minutes.
- **Sollac** (31 juillet 2004) : Quelques heures après la mise en place d'une structure mécano-soudée sur une tour de refroidissement de l'Acierie, un incendie s'est déclaré sur cette tour.
- **Société Pipeline Sud Européen** (2 septembre 2004) : Après révision complète, un bac de brut (100 000 m³) a été remis en service le 27 août 2004. La jauge a signalé une baisse anormale de produit (300 m³), du pétrole est apparu dans le regard de la chambre à vanne. Le 2 septembre, une excavation a permis de mettre en évidence une présence de produit dans le sol autour d'une canalisation servant à l'eau de fond de bac.
- **Sollac** (15 octobre 2004) : Suite au colmatage d'un condenseur par du soufre refroidi et solidifié au niveau des conduites de sortie, l'installation de désulfuration a déclenché par suppression. Les fours de destruction (secours) étant en arrêt d'entretien, les nuées ont été rejetées à l'atmosphère.
- **Sollac** (30 novembre 2004) : Lors du démantèlement d'une tour de refroidissement dans l'unité du train à bande, des étincelles lors d'un meulage d'un tirant ont enflammé les clayettes en polypropylène se trouvant au fond du bassin.

En outre, le 11 septembre 1992 a eu lieu l'un des accidents industriels les plus graves de la région PACA : une très violente explosion se produit dans la raffinerie de Provence (TOTAL, La Mède), l'explosion ressentie à 30 Km est suivie de plusieurs autres. Un bilan très lourd est à déplorer : 6 morts et 7 blessés. Les personnes interviewées se souviennent encore de cet accident qui s'est produit il y a presque 15 ans.

3. Les procédures actuelles de concertation des entreprises

La région PACA est déjà sensibilisée aux problématiques de concertation. Historiquement, le risque est pris en charge par le Secrétariat Permanent pour les Problèmes de Pollution Industrielle (SPPPI) depuis 1972, il s'agit du premier SPPPI de France. Composée de représentants de l'Etat, d'industriels, de collectivités territoriales, d'associations représentant les populations et enfin d'experts, cette structure est pilotée par la DRIRE. Elle a pour vocation à réfléchir et à concerter en vue de permettre l'amélioration de la qualité de l'environnement. En 2003, La Commission Locale d'Information et d'Echanges est créée sous l'impulsion commune de Ouest Provence et des industriels, elle offre un espace de dialogue direct entre les populations et les industriels. Il existe seulement deux CLIE en PACA : Fos/Port-Saint-Louis-du-Rhône et Berre/Rognac. Enfin, Le Cyprès, créé en 1992, avait pour but, à l'origine l'information du public. Il coordonne en particulier les campagnes officielles d'information et de concertation, sous la tutelle de l'Etat. Le Cyprès est financé pour tiers par les industriels, les collectivités locales et l'Etat. Cette structure demeure unique en Europe.

b) La commune face aux risques

1. Présentation générale de Fos-sur-Mer

Fos - 15 000 habitants - se situe non loin de la région de l'Etang de Berre à l'Ouest de Marseille. La ville de Fos appartient à l'intercommunalité Ouest Provence (6 villes). Elle a donné son nom à l'une des **zones industrialo-portuaires** les plus vastes du monde. Sur cette zone, qui s'étend entre Fos-sur-Mer et Port-Saint-Louis-du-Rhône, et qui comprend 17 sites

SEVESO, plus de **7 000 ha** sont concentrés sur la seule ville de Fos. Ville industrielle certes, Fos, située aux portes de la Camargue, a également de nombreux attraits touristiques (hauts lieux archéologiques, port de plaisance, climat ensoleillé etc.) Chaque année s'y déroulent les « Rencontres de Fos », événement européen consacré à la maîtrise des risques industriels. Fos-sur-Mer appartient au Syndicat d'Agglomérations Nouvelles (SAN) de Ouest Provence, précédemment connue sous l'appellation *Rives de l'Étang de Berre*, puis *Nord-Ouest de l'Étang de Berre*. Ouest Provence s'étend sur 6 communes –Fos-sur-Mer, Port-St Louis-du-Rhône, Istres, Miramas, Grans, Cornillon-Confoux- qui comptent au total près de 90 000 habitants sur 34 771 hectares.

2. Une configuration politique particulière

La configuration politique de Fos-sur-Mer est un élément clé de cette enquête, elle explique un certain nombre de réponses. La zone industrielle de Fos, la plus importante de l'Europe du Sud, occupe 80% du territoire de la commune. Or cette zone est administrée par le Port Autonome de Marseille (PAM). Par conséquent, le maire de Fos n'a de pouvoir décisionnaire que sur 20% du territoire de sa municipalité. Il y a donc à Fos un grave déficit politique et administratif. Le parfait exemple de ce déficit, souvent cité par les personnes interrogées, est le problème de l'implantation de l'incinérateur sur la commune de Fos. Cet incinérateur doit être implanté sur un terrain appartenant au PAM. En jeu dans le secteur de Ouest Provence, la fermeture de la décharge de Saint-Martin-de-Crau, située à proximité d'Entressen, qui accueille depuis plus de 50 ans, les quelques 1 200 tonnes de déchets quotidiens produits par les habitants de l'agglomération de la cité phocéenne. Pour la Communauté Urbaine de Marseille « Marseille Provence Métropole » (CUM MPM), il faut impérativement trouver une solution. Au début de son premier mandat, le maire de Marseille et président de la CUM, fervent défenseur de l'incinération avait envisagé d'implanter un équipement sur un terrain du 15^e arrondissement dans les quartiers nord de Marseille. Un choix qui avait provoqué un levé de boucliers, incité la municipalité à revoir sa copie et à se tourner vers une autre hypothèse : l'implantation d'un incinérateur sur un terrain appartenant au PAM sur la zone industrialo portuaire de Fos-sur-Mer. Ce choix révélé au grand jour en octobre 2002 n'a cessé depuis de mobiliser contre lui l'ensemble de la population, des élus locaux ainsi que les présidents du Conseil Régional et Général.³ Cette « affaire » retranscrit bien l'impression générale que l'on a en lisant le compte-rendu de certaines questions.

3. Les procédures actuelles de concertation sur les risques industriels

Outre ses participations dans les différents organismes cités ci-dessous (CLIE, SPPPI et Cyprès), il n'existe pas de réels services à Fos et à Ouest Provence dédiés aux relations entre industries et communes. Comme nous le verrons tout au long de ce compte-rendu d'enquête, les citoyens ont eux même pris le parti de s'intéresser au problème du risque industriel.

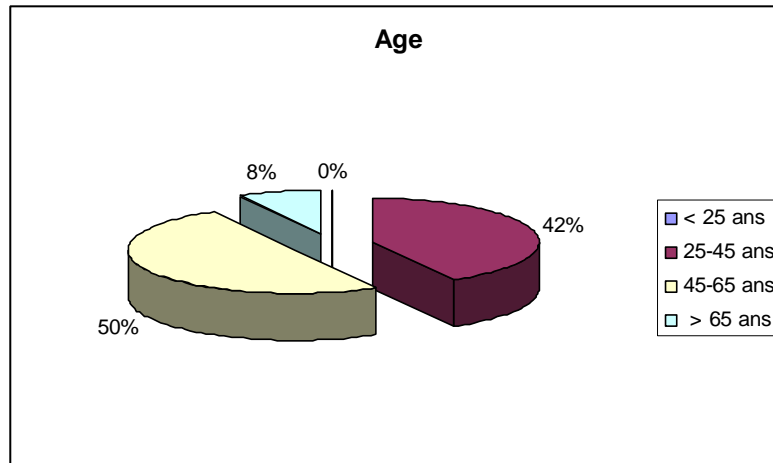
³ Source : www.ouestprovence.com

II. Synthèse chiffrée

I. L'interlocuteur

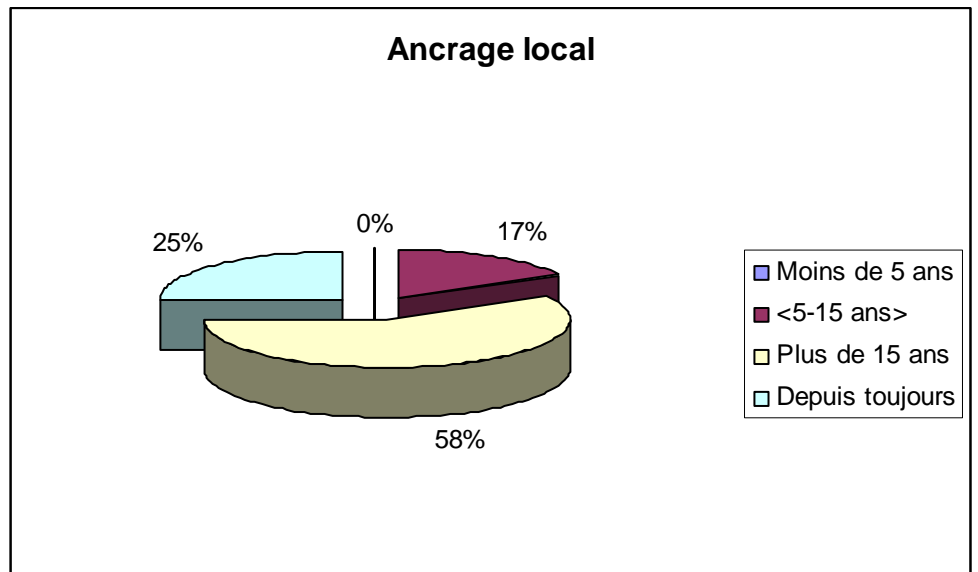
Age

	%
< 25 ans	0
25-45 ans	42
45-65 ans	50
> 65 ans	8
Total	100



Ancrage local

	%
Moins de 5 ans	0
<5-15 ans>	17
Plus de 15 ans	58
Depuis toujours	25
Total	100



D'après vous, votre quartier d'habitation est-il une zone soumise aux risques industriels ?

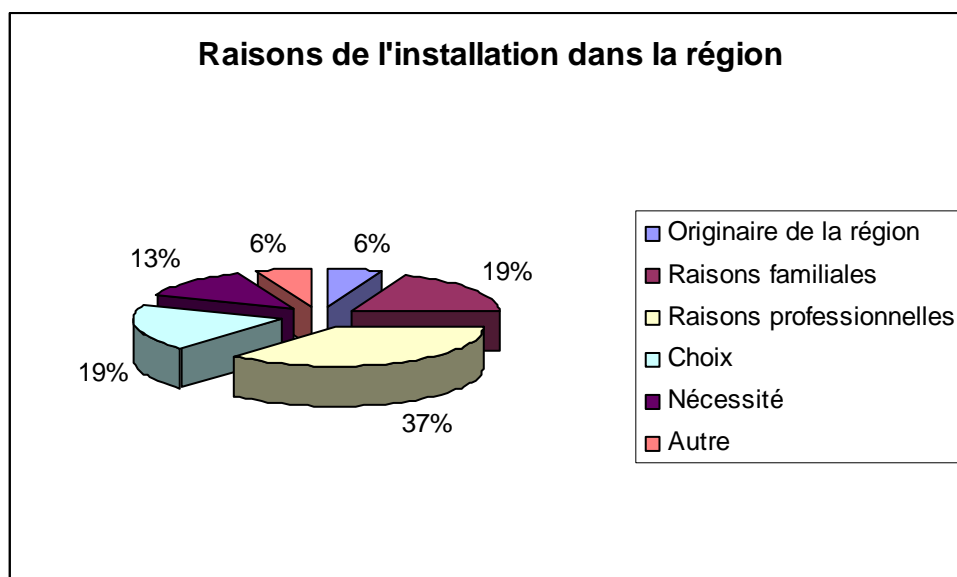
	%
Oui	17
Non	83
Total	100

D'après vous, votre lieu de travail est-il une zone soumise aux risques industriels ?

	%
Oui	18
Non	82
Total	100

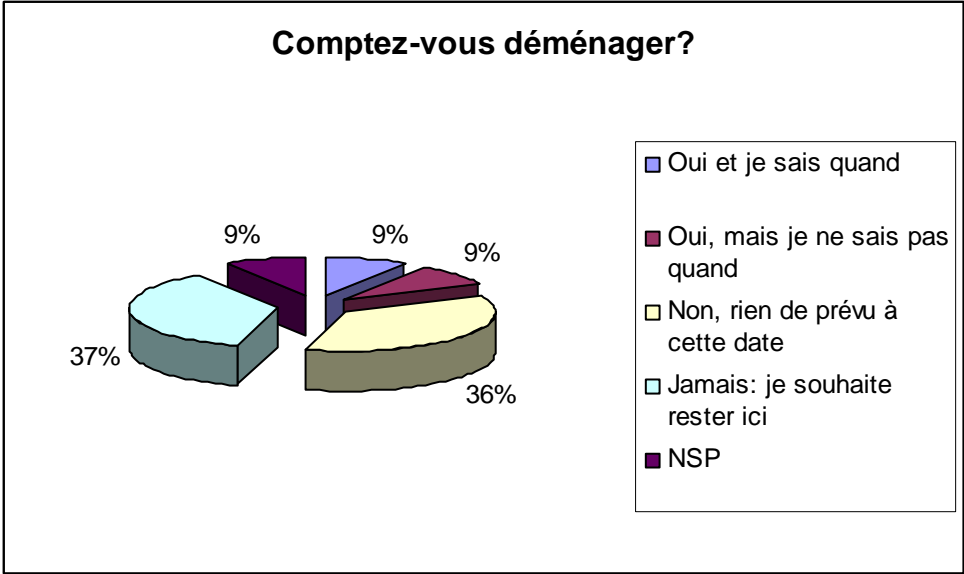
Qu'est ce qui vous a poussé à venir vous installer ici ?

	%
Originaire de la région	6
Raisons familiales	19
Raisons professionnelles	37
Choix	19
Nécessité	13
Autre	6
Total	100



Comptez-vous déménager (en dehors de l'environnement du site industriel) ?

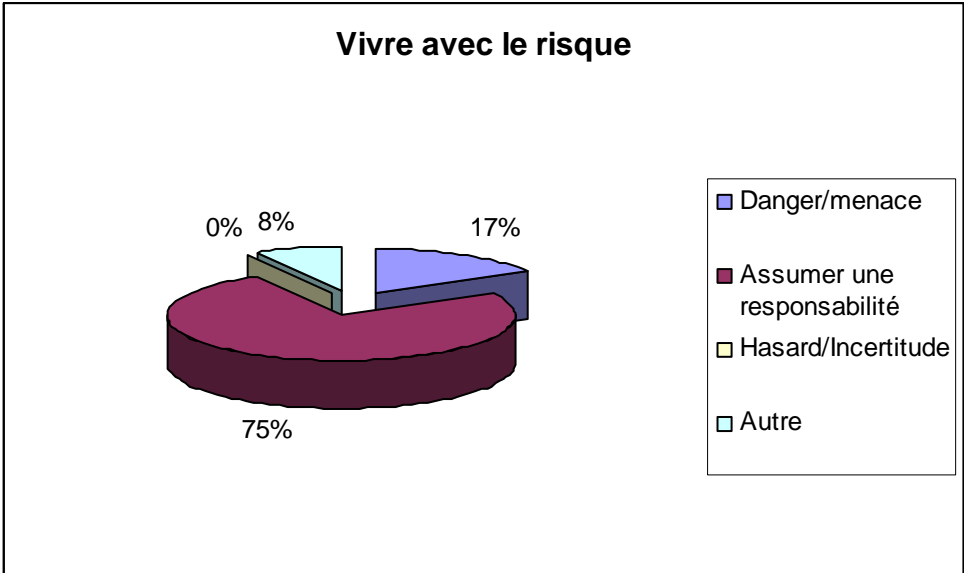
	%
Oui et je sais quand	9
Oui, mais je ne sais pas quand	9
Non, rien de prévu à cette date	36,5
Jamais: je souhaite rester ici	36,5
NSP	9
Total	100



II. Perception du risque en général

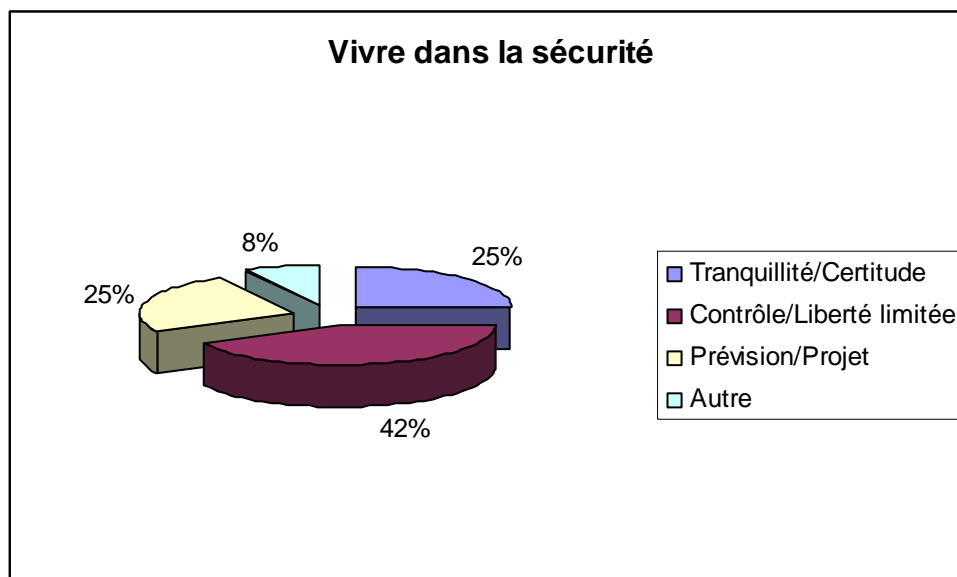
Qu'est ce que vivre avec le risque signifie pour vous ?

	%
Danger/menace	17
Assumer une responsabilité	75
Hasard/Incertitude	0
Autre	8
Total	



Qu'est ce que vivre dans la sécurité signifie pour vous ?

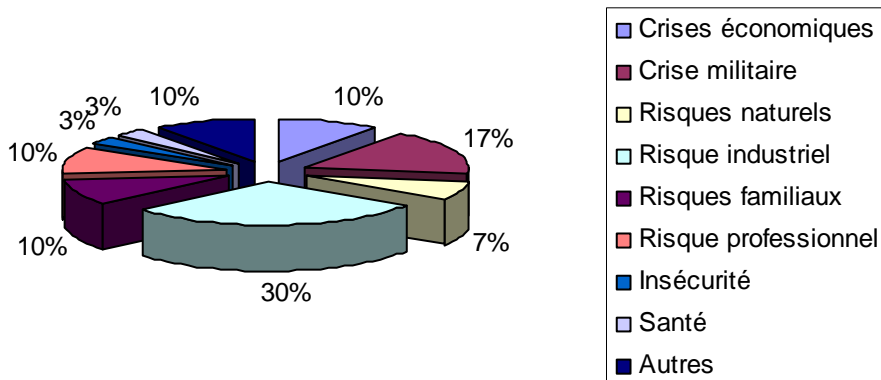
	%
Tranquillité/Certitude	25
Contrôle/Liberté limitée	42
Prévision/Projet	25
Autre	8
Total	100



Si on considère l'ensemble des risques auxquels vous êtes exposés, quels sont dans votre vie, les risques « majeurs » ?

	%
Crises économiques	10
Crise militaire	17
Risques naturels	7
Risque industriel	30
Risques familiaux	10
Risque professionnel	10
Insécurité	3
Santé	3
Autres	10
Total	100

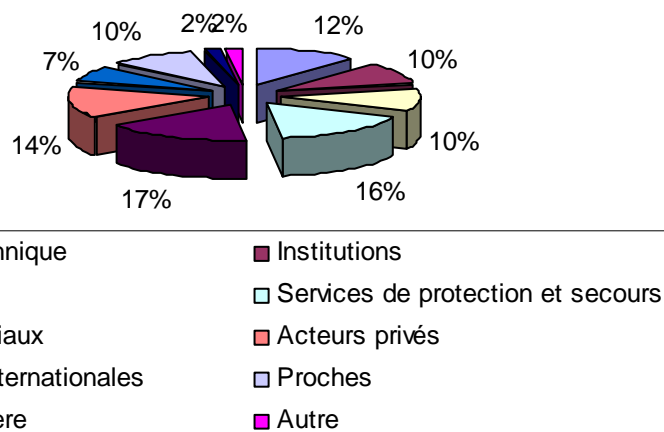
Quels sont dans votre vie les risques majeurs ?



A qui faites-vous confiance pour maîtriser ces risques ?

	%
Progrès technique	12
Institutions	10
Élus locaux	10
Services de protection et secours	16
Acteurs sociaux	17
Acteurs privés	14
Instances internationales	7
Proches	10
Foi particulière	2
Autre	2
Total	100

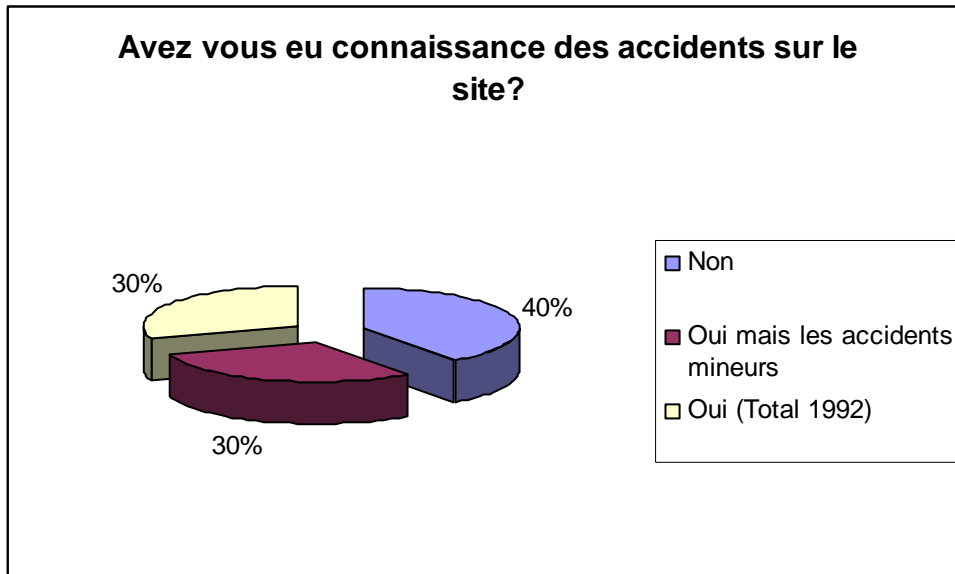
A qui faites-vous confiance pour la maîtrise des risques ?



III. Connaissance personnelle des risques technologiques

Avez-vous eu connaissance des accidents sur le site?

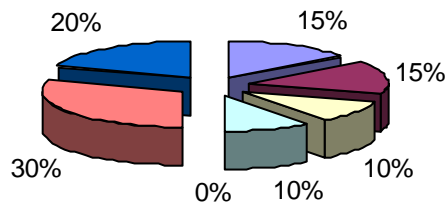
	%
Non	40
Oui mais les accidents mineurs	30
Oui (Total 1992)	30
Total	100



Comment avez-vous eu connaissance des accidents sur le site ?

	%
Ca se voit, ça s'entend, ça se sent	15
Par une autorité	15
Par les journaux	10
Par la radio	10
A la télévision	0
Par la rumeur	30
NSP	20
Total	100

Comment avez-vous connaissance des accidents sur le site?

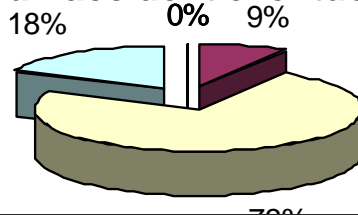


- Ca se voit, ça s'entend, ça se sent
- Par les journaux
- A la télévision
- NSP
- Par une autorité
- Par la radio
- Par la rumeur

Vous sentez-vous menacé par les conséquences d'un accident éventuel ?

	%
Pas du tout car j'habite trop loin	0
Pas du tout car j'ai confiance dans la maîtrise des risques	9
Je ne suis pas trop inquiet mais j'y pense de temps en temps	73
Je suis inquiet et j'y pense souvent	18
Je suis très inquiet	0
Je ne m'en soucie pas	0
NSP	0
Total	100

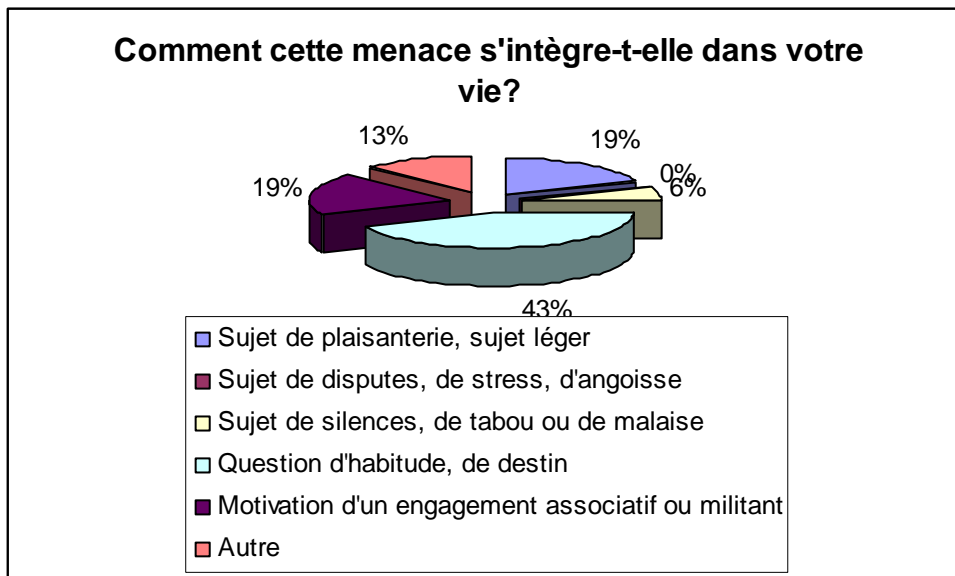
Vous sentez-vous mnacé par les conséquences d'un accident éventuel ?



- Pas du tout car j'habite trop loin
- Pas du tout car j'ai confiance dans la maîtrise des risques
- Je ne suis pas trop inquiet mais j'y pense de temps en temps
- Je suis inquiet et j'y pense souvent
- Je suis très inquiet
- Je ne m'en soucie pas
- NSP

Comment cette menace (ou conviction d'être protégé) s'intègre-t-elle dans votre vie ?

	%
Sujet de plaisanterie, sujet léger	19
Sujet de disputes, de stress, d'angoisse	0
Sujet de silences, de tabou ou de malaise	6
Question d'habitude, de destin	43
Motivation d'un engagement associatif ou militant	19
Autre	13
Total	100



IV. Sentiment par rapport à l'information sur la sécurité industrielle

Avez-vous déjà visité le site industriel à côté duquel vous vivez?

	%
Oui	82
Non	18
Total	100

Connaissez-vous quelqu'un qui travaille sur ce site (famille, amis, relations) ?

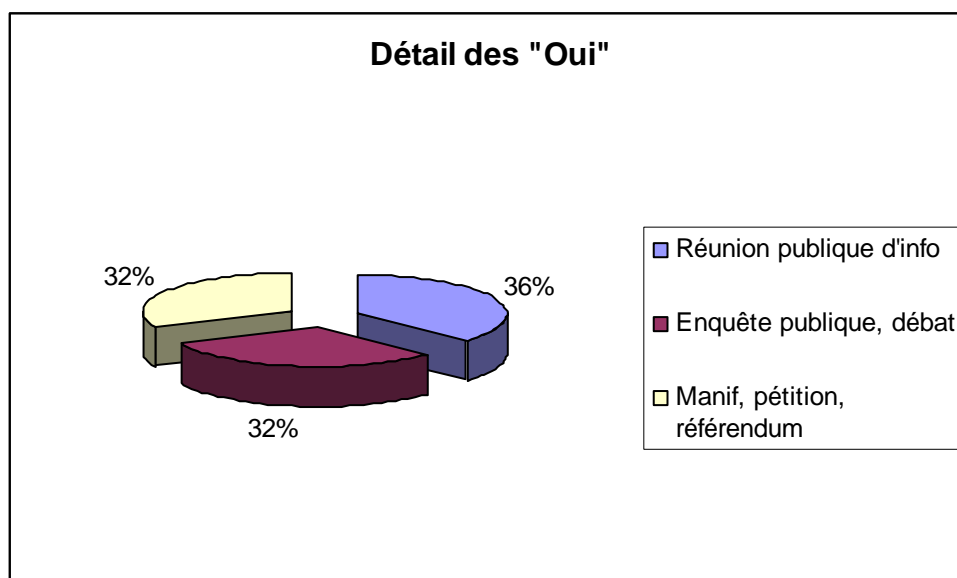
	%
Oui	100
Non	0
Total	100

Avez-vous déjà participé à une action en relation avec le site industriel ?

	%
Oui	73
Non	27
Total	100

Détails des « Oui » :

	%	Total
Réunion publique d'info	88	100
Enquête publique, débat	75	100
Manif, pétition, référendum	75	100
Autre	0	100



Avez-vous une brochure sur les consignes de sécurité à respecter en cas d'accident ?

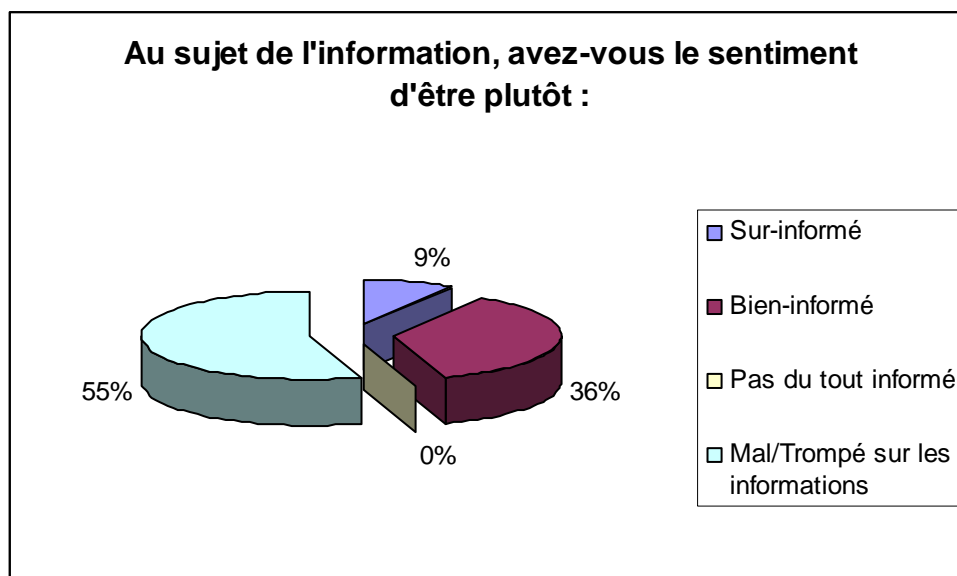
	%
Oui	90
Non	10
Total	100

Avez-vous déjà participé à un exercice d'évacuation ou à une simulation d'accident ?

	%
Oui	100
Non	0
Total	100

Au sujet de l'information, avez-vous le sentiment d'être plutôt :

	%
Sur-informé	9
Bien-informé	36
Pas du tout informé	0
Mal/Trompé sur les informations	55
Total	100



V. Demande par rapport à la concertation et à l'information

Souhaitez-vous être informé régulièrement de l'activité des sites industriels à proximité de chez vous ?

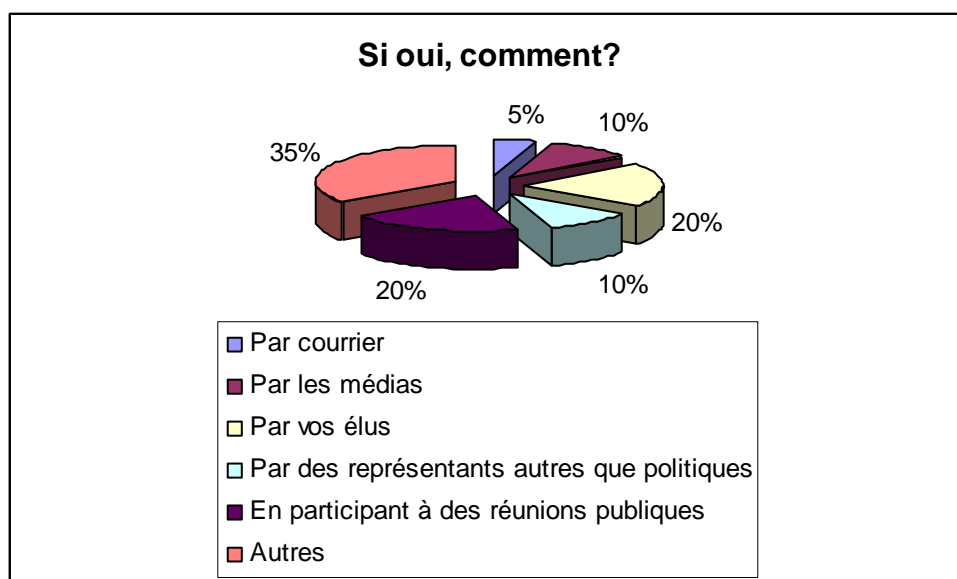
	%
Oui	92
Non	8
Total	100

Si non, pourquoi ?

	%
Ca ne m'intéresse pas	0
Je suis déjà informé	100
Autre	0
Total	100

Si oui, comment?

	%
Par courrier	5
Par les médias	10
Par vos élus	20
Par des représentants autres que politiques	10
En participant à des réunions publiques	20
Autres	35
Total	100



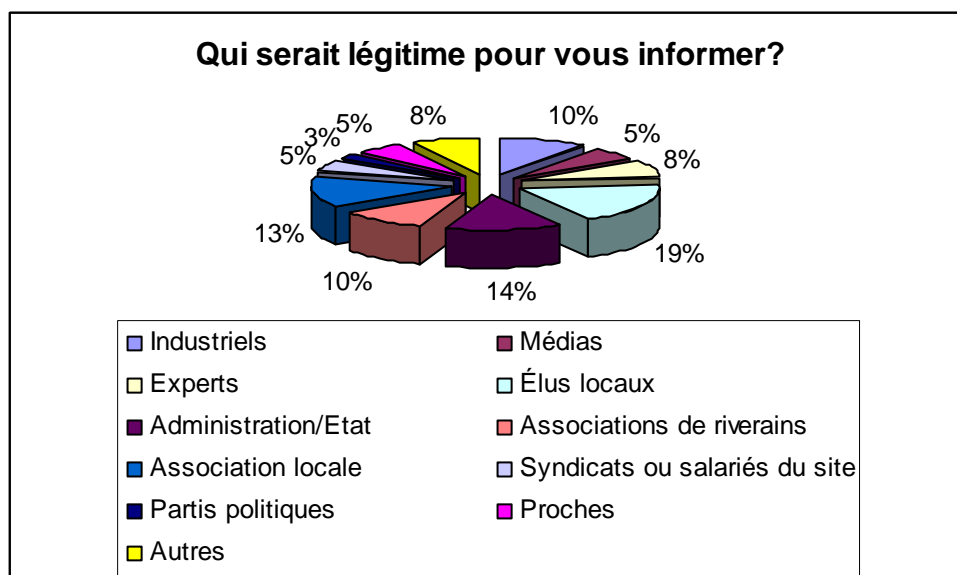
A chaque fois qu'il y a un accident ?

	%
Oui	100
Non	0
Total	100

Qui serait légitime pour vous informer des risques technologiques du site industriel, ou pour vous représenter auprès des industriels et de l'administration à ce sujet ?

	%	/Total
Industriels	33	100
Médias	17	100
Experts	25	100
Élus locaux	58	100
Administration/Etat	42	100
Associations de riverains	33	100
Association locale	42	100
Syndicats ou salariés du site	17	100
Partis politiques	8	100
Proches	17	100
Autres	25	100

Calculé en pourcentage sur le nombre d'interviewés à chaque réponse

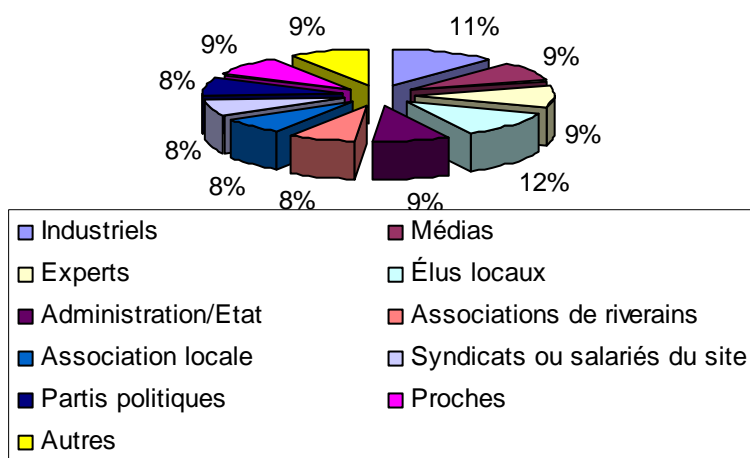


Qui devrait obligatoirement être informé de l'activité du site ?

	%	/Total
Industriels	67	100
Médias	50	100
Experts	50	100
Élus locaux	67	100
Administration/Etat	50	100
Associations de riverains	42	100
Association locale	42	100
Syndicats ou salariés du site	42	100
Partis politiques	42	100
Proches	50	100
Autres	50	100

Calculé en pourcentage sur le nombre d'interviewés à chaque réponse

Qui devrait obligatoirement être informé de l'activité du site?



Seriez-vous prêt à participer personnellement à des réunions d'information et de concertation avec le site industriel en question ?

	%
Oui	100
Non	0
Total	100

III. Description du panel

a) Mode de sélection

Le panel est représentatif des riverains ou des personnes fréquentant ces sites à risques. Ce sont des acteurs de leur environnement à différents titres, que ce soit au niveau de leur qualification ou de leur domaine d'activité : Associations, éducation, santé, monde sportif, organisation syndicale, services de protection et de secours et riverains. 12 personnes ont été interrogées à Fos-sur-Mer, parmi lesquelles :

- > Plusieurs personnes travaillant sur sites industriels.
- > Président d'une association combattant toutes implantations industrielles risquant de nuire à l'environnement et à la santé des riverains (notamment contre l'incinérateur ménager).
- > Ancien secrétaire départemental d'une organisation syndicale, salarié d'une grande entreprise.
- > Personnel d'un service de protection et secours.
- > Directeur d'établissement scolaire, a participé au programme Mini Miriad avec les Eco Maires.
- > Trois eco-citoyennes Miriad 21.
- > Une employée au sein du service communication de Ouest Provence.
- > Le président d'un club sportif comptant 150 licenciés.

Catégorie	Nombre de personnes
Riverains	3
Associations	3
Education	2
Santé	1
Monde sportif	1
Service de protection et de secours	1
Organisation syndicale	1

b) Caractéristiques des personnes rencontrées

Ainsi le panel sélectionné est diversifié et regroupe un échantillon significatif des parties prenantes de chaque site sélectionné.

Parmi les riverains consultés, plusieurs sont impliqués dans des programmes sur la prévention des risques industriels tels MIRIAD 21 et IRIS, et/ou sont membres du CLIC.

Cependant les sujets non membres de tels programmes n'en sont pas moins sensibilisés aux questions du risque industriel. Ils habitent ou travaillent à proximité des sites industriels et connaissent, pour la plupart, des personnes de leur entourage qui travaillent sur l'un des sites industriels de la région. Ces sujets sont donc sensibilisés aux risques industriels par leur entourage mais également par leur métier ou leur activité (personnel médical, pompiers, milieu associatif et membres de l'éducation nationale sont en contact direct avec la population et recueillent fréquemment ses doléances).

Cet intérêt porté à l'environnement industriel explique la qualité et la pertinence de la plupart des réponses apportées dans cette enquête.

Age et catégorie socioprofessionnelle

La moitié des sujets interrogés a entre 45 et 65 ans et 42 % ont entre 25 et 45 ans, ils font par conséquent partie de la population active ou sont de tout jeunes retraités. Ces résultats sont confirmés par la catégorie professionnelle, seul 17% d'entre eux font partie de la population retraitée, tandis que 34% sont cadres et/ou de professions intellectuelles supérieures.

Ancrage local : Depuis combien de temps habitez-vous ici ?

Les sujets interrogés sont de plus originaires de la région ou y habitent depuis plus de 15 ans, ils se souviennent des différents accidents qui se sont produits dans leur région (accidents à la raffinerie de Feyzin en 1966 et à celle de La Mède en 1992). Plus de 85% d'entre eux connaissent des personnes de leur entourage qui travaillent sur l'un des sites industriels de leur région. Ces sujets sont donc sensibilisés aux risques industriels par leur entourage mais également par leur métier ou leur activité (personnel médical, pompiers, milieu associatif et membres de l'éducation nationale sont en contact direct avec la population et recueillent fréquemment ses doléances).

c) Déroulement de l'entretien

Les entretiens se sont déroulés du 9 mai 2005 au 13 juin 2005. C'est à Fos que se sont déroulés les premiers entretiens. Ils ont tous eu lieu dans le cadre professionnel ou familial (écoles, associations, maison personnelle des interviewés).

IV. Synthèse des résultats

a) L'interlocuteur

Dans quel quartier habitez-vous ?*

Quartier de la voie romaine	1
Les Carabins	3
Port St Gervais	1
Les Amarilis	1
Village de Fos les Canets	1
Istres	1

* En nombre de personnes ayant répondu

Dans quel quartier travaillez-vous ?

CEC Les heures claires (Istres)	1
Entre Port St Louis et Fos	1
Port St Gervais	1
Maison de la Mer	1
Centre ville	1
Les Carabins	1
Caserne Marais	1
Lavera	1

On constate que les personnes sondées estiment à plus de 80% vivre et travailler dans des zones soumises aux risques industriels, ces sujets ne se sentent pas en sécurité y compris chez eux ; plus surprenant encore, alors qu'ils habitent ou travaillent dans le même quartier, certains sujets pensent être soumis aux risques industriels et d'autres non ; peut-être n'ont-ils pas accès aux mêmes informations. Cette question soulève ainsi le problème de la communication en direction des parties prenantes d'un site industriel, nous aurons l'occasion d'y revenir dans les questions suivantes.

Qu'est ce qui vous a poussé à venir vous installer ici et Comptez-vous déménager (en dehors de l'environnement du site industriel) ?

Plus du tiers des personnes interrogées se sont installées dans la région pour des raisons professionnelles, la zone industrielle de Fos étant l'une des plus importantes d'Europe, ce résultat paraît tout à fait logique. Pour 19% d'entre eux, il s'agit d'un choix et seulement 6% d'entre eux sont originaires de la région. Ce constat dénote l'attrait de la région que ce soit d'un point de vue professionnel ou pour des raisons plus personnelles (qualité de vie, famille etc.). Il est intéressant

de noter que quelles que soient les raisons de l'installation dans la région, très peu sont prêts à déménager, voici un échantillon de réponses très éloquentes : « *Je me plais ici* » (personnel médical Gonfreville), « *Je suis attachée à la région* » (riverain), « *J'aime la région* » (riverain).

Certaines personnes pensent déménager, leur souhait étant de quitter l'environnement industriel et son cortège de pollution « *Selon l'avenir qui nous attend. Si on est envahi par une ZI polluante, je m'en vais. En rajouter serait trop.* » (Membre d'une association).

b) Perception du risque en général

Qu'est ce que vivre avec le risque signifie pour vous ?

Les Fosséens ont conscience de vivre avec le risque « *être conscient qu'il y a du risque partout. Le risque 0 n'existe pas* » mais pour la majorité d'entre eux -75%- cela signifie assumer une responsabilité « *Assumer ses actions* » (seul Fos, parmi les 3 sites où s'est déroulée cette enquête, a majoritairement répondu ainsi). Pour eux, le danger est défini comme l'ensemble des éléments pouvant provoquer une atteinte et ils décrivent le risque comme une probabilité pour que le danger provoque une atteinte. La directive dite Seveso 2 définit le danger comme la propriété intrinsèque d'une substance physique de pouvoir provoquer des dommages pour la santé humaine et/ou l'environnement et le risque est la probabilité qu'un effet spécifique se produise dans une période donnée ou dans des circonstances déterminées. Ils sont donc assez proches des définitions officielles. Pourtant, dans les diverses réflexions, on sent poindre une certaine fatalité « *Considérer le risque comme un élément de vie, une fatalité* ». Mais leur définition du risque est tout de même plus proche des théories probabilistes que déterministes « *On peut se protéger du danger* », « *Le risque est quelque chose que l'on peut maîtriser* ».

Lorsqu'on leur parle de risque, de danger et de sécurité, spontanément les sujets évoquent les industries avoisinantes « *Fos s'est créée dans l'intérêt des industriels et non pas des habitants d'une ville. Avant, le risque était inexistant. Imposer une zone à des habitants, je ne suis pas d'accord.* » Cette citation montre un certain ressenti envers l'industrie.

Qu'est que vivre dans la sécurité signifie pour vous ?

Alors que Gonfreville et Feyzin considèrent que vivre dans la sécurité signifie la tranquillité et la certitude, les parties prenantes de Fos estiment, à 45%, que cette notion correspond plutôt à une vie contrôlée et une liberté limitée. « *Il n'y a pas de sécurité totale, ça n'existe pas* », la sécurité relèverait donc plus de l'utopie que d'une réalité bien ancrée « *C'est une utopie, pas de sécurité sans flicage. Vivre dans la sécurité, c'est se couper des réalités* ». Ils imaginent la sécurité comme celle présentée par les médias, la sécurité c'est la police et les restrictions libertaires, ou un concept sacrifié au profit du sacro-saint développement économique des entreprises « *Je me demande s'il y en a. Quand on voit tout ce qui se fait à travers le profit, on oublie la sécurité. Seul le profit compte. Il faudrait que tous les actionnaires oublient le profit pour la sécurité* ». Ce commentaire rejoint celui d'un autre riverain pour qui la sécurité est « *une culture* ». C'est donc un idéal pour lequel des efforts doivent être fournis. Cela dit ce résultat doit être pondéré puisque la moitié des interviewés voit la sécurité comme un gage de tranquillité ou de réalisation des projets.

Dans votre vie quotidienne avez-vous plutôt le goût du risque ou préférez-vous la sécurité ?

Nous n'exploiterons pas les résultats de cette question parce qu'ils n'apportent rien à l'enquête.

Si on considère l'ensemble des risques auxquels vous êtes exposés, quels sont dans votre vie, les risques « majeurs » ?

Cette question à choix multiple confirme le sens des réponses qui apparaissent dans la question précédente sur le sens du risque ; en effet les Fosséens y ont évoqué le risque industriel alors que la question était très générale et peu orientée, ainsi les interviewés se sentent menacés en premier lieu par le risque industriel (30% le mettent en tête des risques majeurs), -ce résultat est sans doute à mettre en rapport avec le projet d'implantation de l'incinérateur d'ordures ménagère de l'époque (2002-2003) et de la catastrophe d'AZF (septembre 2001)- suivi par la crise militaire pour 17% des interrogés, ces réponses ne sont guère étonnantes puisque les Fosséens vivent ou travaillent à proximité de la base militaire d'Istres. Plus surprenant, outre le risque industriel, les interviewés ont aussi répondu craindre le risque de dérive politique « *Le risque politique, l'extrémisme d'Etat* » mais peut-être cette évocation est à relier avec les réponses sur la sécurité qui est vue comme un contrôle des libertés, il y a une véritable inquiétude de ce côté, il est vrai que Fos se situe non loin de Vitrolles et Marignane, villes dont les municipalités étaient d'extrême droite. Le risque professionnel a un score assez faible -10% des réponses- alors que, dans le contexte actuel, il s'agit pourtant d'une des préoccupations principales des Français, mais la région de Fos est l'une des plus dynamiques du pays et a un faible taux de chômage.

A qui faites-vous confiance pour maîtriser ces risques ?

Aucune des réponses dans cette question à choix multiple ne se démarque réellement, en tête des institutions les plus « rassurantes » on trouve les acteurs sociaux et les services de protection et secours ; les interviewés comprennent « maîtrise du risque » comme « maîtrise de la crise » d'où les réponses massives sur les secours. Pourtant ce choix est assez antinomique de la réponse à la question sur la sécurité (=liberté limitée), peut-être les interviewés pensaient plus aux pompiers et SAMU qu'à la police et à la gendarmerie. La présence des acteurs privés dans le trio de tête est plus singulière, ils représentent en effet les industriels et entreprises, on ressent une certaine aversion envers cette catégorie dans les réponses ultérieures et suivantes des Fosséens, la réponse à cette énigme se trouve peut-être dans ce commentaire « *Je ne parlerai pas de confiance, mais les seuls à être en mesure de faire quelque chose sont les personnes qui ont le pouvoir financier pour imposer des conditions : l'administration et les industriels* », les entreprises paraissent avoir les moyens de réagir ou de parer à tout problème. On trouve également une préfiguration des CLIC dans certaines réponses « *une collégiale de tous les services de l'état, élus industriels riverains association* », « *Les industriels et l'administration réunis* », il y a donc une véritable volonté de s'associer avec les industriels et le pouvoir public pour éviter les risques. Enfin, élus locaux et institutions représentent à eux deux 20% des réponses, mais les Fosséens estiment que leurs élus locaux ont trop peu de pouvoir « *Les pompiers, uniquement. L'administration d'Etat est trop loin des préoccupations, et les élus locaux n'ont pas de pouvoir, du moins à Fos* », il est vrai que la configuration politique de Fos est assez particulière et les sujets considèrent globalement que les industriels ont une meilleure connaissance de ces questions que les élus, même s'ils ont

du mal à leur faire confiance. La faible confiance envers le progrès technique est sans nul doute due au projet d'implantation de l'incinérateur et du terminal méthanier.

c) Connaissance personnelle des risques technologiques

Quels sont les sites industriels à côté desquels vous habitez ou travaillez ?

Esso, Sollac, Rhône Gaz, DPF et GDF sont les entreprises les plus citées (voir plus haut la liste exacte des sites, sur les 13 sites industriels répertoriés sur les communes de Fos-sur-Mer et de Port-St-Louis-du-Rhône, 5 sont cités, les Fosséens ont globalement une bonne connaissance de leur environnement industriel).

Quels sont ceux qui présentent des activités dangereuses ?

A noter le score important réalisé par la raffinerie Esso, les interviewés ont sans doute le souvenir de l'explosion de la raffinerie Total La Mède en 1992 qui a fait 6 morts et fut l'un des accidents industriels les plus importants du 20^e siècle. Mais il ne s'agit pas forcément des sites les plus dangereux, tous représentent, en effet, un danger potentiel (*Cf. tableau sur les sites industriels ci-dessous*).

Quels sont les dangers possibles ?

Les dangers les plus fréquemment cités sont l'incendie, l'explosion, la fuite de gaz et la pollution atmosphérique. Les 3 premiers dangers correspondent à la classification effectuée par le Cyprès pour la région PACA. Il y a, par conséquent, une bonne connaissance des risques en général. Mais dans la notion de « danger », les interviewés entendent aussi celle de danger chronique (pollution atmosphérique quotidienne). Ils citent les 4 risques majeurs du Cyprès à savoir :



Avez-vous eu connaissance des accidents sur le site ?

40% des personnes interrogés disent ne jamais avoir eu connaissance d'accidents sur le site, pourtant, dans les questions précédentes, ils citent tous les dangers des sites et estiment qu'il existe bel et bien des risques industriels (*cf. Q° sur la perception des risques* 30% estime que c'est un risque majeur) ; ils semblent être plus préoccupés par les nuisances industrielles que par le risque lui-même. 30% d'entre eux ont, tout de même, une bonne connaissance des accidents mineurs, sans les citer réellement ils en ont entendu parlé mais aucun ne fait référence aux accidents listés dans la première partie de cet exposé. (*cf. question suivante, des personnes de leur entourage travaillent sur des sites industriels*).

Comment avez-vous eu connaissance des accidents sur le site ?

Le questionnaire ne laissait pas l'ouverture aux liens (famille, amis etc.) donc 30% des personnes sondées ont répondu avoir eu connaissance des accidents sur les sites industriels. Spontanément, ils considèrent que l'information ne leur parvient pas ou leur parvient erronée « *En allant chercher l'information dans des coffres ou tiroirs secrets. L'information n'est absolument pas diffusée. On nous cache les éléments. Ceux qui sont chargés de faire l'information ne font pas leur travail* », autre témoignage éloquent « *DRIRE, mais ils ne jouent pas le jeu. Ils ne sont pas au courant. Les industries cherchent à tout cacher pour ne pas être pénalisées par un ouvrier* », on retrouve encore ici ce manque de confiance auprès des instances responsables et des industriels, c'est très contradictoire puisque dans la question « A qui faites-vous confiance pour maîtriser ces risques », les industriels arrivent en 3^e position.

Vous sentez-vous menacé par les conséquences d'un accident éventuel ?

Les ¾ des personnes interrogées déclarent n'être pas trop inquiets par les conséquences d'un accident éventuel mais y pensent de temps en temps. Comme on l'a étudié dans les questions précédentes, les Fosséens ont conscience de vivre avec le risque, mais ne comptent pas pour autant démissionner ; cela reflète bien leur état d'esprit « *relativement inquiets* ».

Comment cette menace (ou conviction d'être protégé) s'intègre-t-elle dans votre vie ?

A 43%, les Fosséens estiment que la menace d'un accident éventuel est une question d'habitude, de destin, ça rejoint la réponse à la question précédente : la majorité d'entre eux n'est pas trop inquiète mais y pense de temps en temps. Il y a aussi de la fatalité dans cette réponse « *On en parle, les dépôts sont sous mes fenêtres, on entend les sirènes, c'est omniprésent, on est conscient* ».

Avez-vous des retours sur les demandes des personnes de votre entourage (professionnel et familial) concernant les risques, leur prévention, l'industrie ?

Pour cette question, les réponses varient selon l'interviewé : d'un côté, il y a ceux qui sont dans l'opposition et la révolte « *Les gens sont révoltés par le déni de démocratie (incinérateur de Fos). On ne voit pas comment faire confiance dans ce contexte. Donc les gens sont de plus en plus inquiets* », de l'autre il y a ceux qui dressent la liste des doléances « *Mes patients se plaignent de la pollution par les fumées, les odeurs* », ce dernier témoignage d'un médecin est intéressant puisqu'il pointe le doigt sur le problème des nuisances et non du risque industriel, là encore on en revient à la préoccupation première des riverains des sites industriels (les nuisances). Enfin, certains témoignages montrent que les riverains sont prêts à dialoguer « *On en a, mais malheureusement, le retour n'est pas constructif, c'est toujours dans l'opposition de la part de l'industriel. Les gens ne réagissent que par opposition.* »

d) Sentiment par rapport à l'information sur la sécurité industrielle

Avez-vous déjà visité le site industriel à côté duquel vous vivez ?

La grande majorité des Fosséens a déjà visité les sites industriels à côté desquels ils vivent. Les usines visitées les plus citées sont Shell, Lyondell et Sollac. Parmi les personnes n'ayant jamais visité ces sites, l'une habite la région depuis « seulement » 5 à 15 ans, une autre, et c'est plus étonnant l'habite depuis toujours ! Globalement, mis à part ces cas particuliers, les parties prenantes s'intéressent donc à leur environnement industriel, ils se situent dans une démarche volontaire, ce fait justifie leur bon niveau de connaissance par rapport aux risques et dangers de l'industrie. Cette question ne permettait pas de préciser le contexte des visites ni la période et la fréquence de ces visites.

Connaissez-vous quelqu'un qui travaille sur ce site (famille, amis, relations) ?

L'ensemble des Fosséens interrogés, sans exception, déclare avoir dans leur entourage des personnes travaillant sur les sites industriels du voisinage. Le plus souvent, ce sont des membres de leur famille, des amis et des relations tout à la fois qui y travaillent. Cet élément, additionné à ceux que l'on a vu précédemment, explique l'intérêt des personnes questionnées porté aux sites industriels. Les personnes interrogées baignent donc dans cet environnement.

Avez-vous déjà participé à une action en relation avec le site industriel ?

Détails des « Oui » :

Les $\frac{3}{4}$ des Fosséens ont participé à une ou plusieurs actions en relation avec le site industriel. Avec une forte majorité, le type d'action qui arrive en tête est la réunion publique d'information. Par conséquent, il s'agit d'une démarche volontaire de la part des interviewés. 75% des actions sont des manifestations, pétitions et/ou référendum local, actions en général dirigées « contre » le site industriel. Parmi les personnes n'ayant jamais participé à une action, les $\frac{2}{3}$ n'avaient également jamais visité le site à côté duquel ils vivent.

Avez-vous une brochure sur les consignes de sécurité à respecter en cas d'accident ? Avez-vous déjà participé à un exercice d'évacuation ou à une simulation d'accident ?

La totalité des Fosséens ayant répondu à la question -2 n'y ont pas répondu- déclare avoir déjà participé à un exercice d'évacuation ou à une simulation d'accident, certains citent l'exercice PPI (Plan Particulier d'Intervention) du 2 décembre 2004, cet exercice a été réalisé sur l'initiative de la préfecture des Bouches-du-Rhône dans l'entreprise ESSO de Fos-sur-Mer ; le Cypres a été chargé de coordonner les observateurs, pour réaliser un retour d'expérience sur les réactions du public et évaluer la conscience du risque industriel par la population. 90% d'entre eux possèdent une brochure sur les consignes de sécurité à respecter en cas d'accident. La population des alentours de Fos est par conséquent informée (nous aurons l'occasion de revenir sur la qualité de l'information dans les questions suivantes) et surtout très volontaire.

Au sujet de l'information, avez-vous le sentiment d'être plutôt :

Les interviewés ont une capacité à juger la qualité de l'information. Mais 55% d'entre eux s'estiment mal informés et trompés sur l'information, ils ont du mal à faire confiance « *Certaines informations sont cachées, au sujet d'incidents. J'ai parfois du informer la DRIRE* », « *Culture du tranquille, rassurant. On n'est pas alerté des incidents, les informations sont contradictoires* ». Les parties prenantes ont l'impression qu'on les ménage en leur cachant des informations ou en minimisant les incidents. Même si les informations existent, ces riverains n'y ont peut-être pas accès ou ne savent pas où les trouver.

Point positif, aucun n'a déclaré n'être pas du tout informé et 36% se disent bien informés. Une personne estime même recevoir trop d'informations « *Trop d'informations, ça nécessite un tri* ».

Quelles sont les questions tabous sur les risques industriels : celles auxquelles vous pensez que vous n'obtiendrez pas de réponse précise si vous les posez ?

Les personnes consultées estiment qu'il n'y a pas de transparence « *La plupart du temps toutes les informations qui nous intéressent sont occultées* », « *on n'obtiendra jamais de réponse à nos questions* » ; ce n'est pas une question de tabou. Derrière le tabou, il y a en fait la protection du profit, le mensonge organisé pour protéger les intérêts (dioxine, poussière, problème de santé publique). Ce qui n'est pas dit c'est parce que ça cache des intérêts : ça aboutit à un manque de transparence.

e) Demandes par rapport à la concertation et à l'information

Souhaiteriez-vous être informé régulièrement de l'activité des sites industriels à proximité de chez vous ?

Si non, pourquoi ? Si oui, comment ? A chaque fois qu'il y a un accident ? Fréquence et moyens d'information

- > Une fois par semaine
- > 1 fois par mois
- > 2 à trois fois par an
- > 1 fois tous les 6 mois
- > Le plus souvent possible

92% des personnes sondées souhaitent être informées régulièrement de l'activité du site industriel à côté duquel ils résident, particulièrement lorsqu'il y a un accident. La cadence des informations varie de une fois par semaine à 2 fois par an. 35% des Fosséens interrogés veulent obtenir ces renseignements soit par Internet, un moyen d'information moderne, rapide et accessible, soit par une structure d'information expressément créée pour la réalisation de cette tâche (= préfiguration du CLIC). Les informations qu'ils souhaitent obtenir portent essentiellement sur la pollution quotidienne « *Mais surtout avoir des précisions sur les taux de pollution* ».

Qui serait légitime pour vous informer des risques technologiques du site industriel, ou pour vous représenter auprès des industriels et de l'administration à ce sujet ?

Spontanément, les interviewés ont répondu, en majorité, qu'un consortium élus/industriels/citoyens serait le plus légitime pour les informer des risques technologiques du site industriel, certains ont également cité le Cyprès, le Centre d'information du public pour la prévention du risque industriel et la protection de l'environnement. Lorsque la question est précisée, les interviewés qui pouvaient choisir plusieurs réponses, ont désigné en premier lieu les élus locaux, suivi par l'administration, les associations et les industriels « *Faisons vraiment un organisme pour tous, et non plus ou moins sous les contraintes de l'Etat et des industries* ». Les élus sont en première position, ce choix n'est sans doute pas anodin, les Fosséens aimeraient peut-être que leurs élus aient plus de pouvoir par rapport aux industries et au PAM.

On retrouve dans ce choix l'impact du Cyprès ; les Fosséens proposent ici un Cyprès amélioré qui préfigurerait le CLIC, en comptant toutefois des citoyens, condition sine qua non pour les Fosséens au bon fonctionnement de l'ensemble habitat-industrie.

Qui devrait obligatoirement être informé de l'activité du site ?

Ici encore, aucune réponse ne se démarque réellement, Elus locaux et industriels ont été plébiscités tous les deux à 67% ; cette conformité des réponses tient au fait qu'une partie des personnes questionnées (42%) ont répondu que l'ensemble des acteurs cités doit être informé de l'activité du site industriel « *Tout le monde y compris les enfants* », « *On ne peut faire confiance à un acteur* ». On retrouve donc l'idée du consortium et d'interlocuteurs multiples.

Q'entendez-vous par concertation ? Qu'attendez-vous des réunions publiques d'information ?

Les Fosséens cherchent avant tout un rapport à la vérité et avoir une authentique participation de tous « *Se réunir pour s'informer et pour décider* ». Pour eux la concertation est « *la prise en compte des différents avis* », c'est « *S'informer des recommandations des autres, voir si elles peuvent concorder* ». Mais certains restent résolument pessimistes « *On n'est pas armé contre des forces qui ne veulent pas entendre* » et quelques-uns n'attendent « *pas grand-chose* » des réunions publiques d'information ou que l' « *on ne parle pas la langue de bois* » et « *l'ouverture de certaines portes* ». Les Fosséens interrogés sont globalement plutôt militants, ils veulent faire entendre leur voix « *Que les demandes des citoyens soient prises en compte* », cette affirmation doit être replacée dans le contexte délicat du projet d'implantation de l'incinérateur et de la configuration politique de Fos.

Ce contexte joue ici un rôle déterminant, en sachant que le PAM est dirigé en partie par la préfecture. Or le projet des CLIC, tel que semblent le connaître les Fosséens, place a priori le préfet comme président, ce qui augure mal pour les sujets interrogés de l'efficacité de la concertation.

Que proposez-vous ?

On en revient à l'idée du regroupement des acteurs, car beaucoup ont proposé des fonctionnements comme la CLIE, Commission Locale d'Information et d'Échange, qui rassemble autour d'une table, élus, industriels et population. Ils souhaitent que ce qui se dit dans la CLIE soit vraiment pris en compte.

Seriez-vous prêt à participer personnellement à des réunions d'information et de concertation avec le site industriel en question ?

Toutes les personnes interrogées ont répondu positivement à cette question même si certaines pensent ne pas avoir les connaissances et compétences nécessaires pour participer personnellement à des réunions d'information et de concertation. Encore une fois, les Fosséens font preuve de volontarisme et ont envie de donner leur avis.

Quelles informations devraient obligatoirement être communiquées aux citoyens au sujet du site industriel ?

Les réponses à cette question ont été hiérarchisées ainsi :

- > La nature/gravité des risques potentiels
- > La conduite à tenir en cas d'accident
- > Le fonctionnement normal du site

La nature/gravité des risques potentiels arrivent en tête des informations devant être obligatoirement communiquées aux citoyens (58% des Fosséens l'ont mis en première position et 33% en 2nd position), suivie par la conduite à tenir en cas d'accident (42% en 1^e), et enfin, en troisième position on trouve le fonctionnement normal du site (la totalité des interviewés l'ont mis en troisième position). Les personnes interrogées veulent obtenir les informations au sujet des divers incidents, accidents, pollution...tout ce qui est anormal à propos du site industriel, le fonctionnement « normal » du site ne les intéresse guère « *En situation normale, on peut se passer d'information* ».

Notons encore une fois le poids de la concertation dans l'esprit des Fosséens. L'information compte peu pour eux s'il n'est pas possible d'y participer.

A quelles décisions souhaiteriez-vous être personnellement associé au sujet d'un site industriel ?

Les réponses à cette question ont été hiérarchisées ainsi :

- > L'implantation de nouvelles installations à risque
- > La légitimité de certaines technologies génératrices de risque
- > L'urbanisation autour du site

La moitié des interviewés a classé l'implantation de nouvelles installations à risque en tête des propositions, sans doute l'effet incinérateur. 33% sont, eux, plus intéressés par la légitimité de certaines technologies à risque, qui peut aussi avoir la même cause « incinérateur » (quels rejets comportent les fumées, quels effets sur la santé et l'environnement). Mais ils ne se sentent pas forcément compétents sur ces deux sujets. Enfin l'urbanisation autour du site ne semble guère être la préoccupation première des Fosséens interrogés, sans doute du fait de la configuration particulière de Fos, placée à l'écart des principales installations à risque.

Pour conclure, les Fosséens sont méfiants, ils sont dans une stratégie d'affrontement. Comme il a déjà été précisé au début de cette synthèse, les résultats de cette enquête traduisent la situation politique et historique de Fos. Industrialisation décidée par l'Etat, implantations nouvelles sans concertation, pouvoirs minimisés d'un maire, représentant des citoyens.

La méfiance qu'ils exercent face aux industriels se retrouve pour l'administration d'Etat. L'impuissance qu'ils ressentent par rapport à leurs élus les place en acteurs directs. On comprend ici que les sujets interrogés ont la volonté d'agir dans le sens positif de la concertation, tout en restant méfiants à l'égard des projets présentés par la nouvelle loi, qui sera traduite par l'administration.

On est donc dans une situation paradoxale, avec une très forte demande de participation de la part des habitants, et un refus marqué de suivre la réglementation. Ce qui explique la mise en place et le fonctionnement jugé très satisfaisant de la CLIE de Fos-Port-Saint-Louis, démarche à forte notion populaire sur la proposition des élus, qui privilégie l'échange entre citoyens, industriels et élus, tout en ne fermant pas la porte à la DRIRE.